

EXERCICE 2020

RAPPORT DES VERIFICATEURS DE COMPTES

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

En vertu du mandat qui nous a été confié, nous avons vérifié par pointage les pièces comptables et passé en revue l'ensemble des extraits de comptes de Pro Natura Neuchâtel pour l'exercice 2020.

Nous avons aussi contrôlé la conformité des soldes des comptes de liquidités et de placement avec les justificatifs bancaires/postfinance.

L'exercice se solde par un bénéfice de Fr. 5'413.99.

Le capital de l'association au 31 décembre 2020 s'élève à Fr. 616'764.34.

Nous confirmons que les comptes sont tenus avec exactitude.

Nous proposons en conséquence à l'Assemblée générale d'approuver formellement les comptes et d'en donner décharge au caissier et de le remercier pour son travail.

Les vérificateurs:



Didier Gobbo
Montmollin



Bernard Claude
Neuchâtel

Neuchâtel, le 31.03.2021